

Réunion du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 septembre 2013 à la Mairie d'Albussac, sous la présidence de M. Raoul, Maire. Les points suivants ont été abordés :

- Modification de l'ordre du jour :
 - Des précisions sont apportées sur les tarifs de location de la salle polyvalente : le tarif « week end » est appliqué aux jours fériés ; et le tarif réservé aux particuliers et habitants d'Albussac est étendu aux contribuables possédant une habitation sur la commune.
 - Création de tarifs de facturation pour tout matériel abîmé ou perdu lors de l'utilisation de la salle polyvalente.
- Virements de crédits votés en dépenses d'investissement du Budget de l'eau pour un montant de 1.621 €. Augmentation de crédits en dépenses et recettes de fonctionnement du Budget Principal pour un montant de 140 €. Virements de crédits votés au niveau du Budget Principal : 4.393 € en dépenses de fonctionnement et 12.743 € en dépenses d'investissement.
- Accord pour signature d'une convention de fourniture d'eau en gros, entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de Roche de Vic, la SAUR et la Commune d'Albussac, pour l'alimentation en eau potable du village de Laumond.
- Acceptation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Roche de Vic présenté pour l'exercice 2012.
- Suite à la consultation des ayant-droits électeurs de la section de Roussanne qui se sont exprimés par 10 votes favorables et 4 votes défavorables, confirmation de la vente d'une partie (environ 3 ha 76) de la parcelle n°41 section ZD au tarif de 2.200 € l'hectare.
- Suite à la consultation des ayant-droits électeurs de la section du Madelbos qui se sont exprimés par 3 votes favorables, 6 votes défavorables et 3 votes nuls, abandon du projet de vente des parcelles n°13 et 17 section ZR situées au Moulin de Prézat.
- Discussion sur la proposition de la Direction Départementale des Territoires, service Economie agricole et forestière, sur la possibilité de réévaluation de la créance liée aux contrats de prêt du Fonds Forestier National ou possibilité de rembourser de façon anticipée la créance : le Conseil demande à bénéficier de l'abattement pour remboursement anticipé ramenant la créance (54.712 €) liée aux contrats de prêt FFN au montant de 10.826 € et précise que ce remboursement s'effectuera en janvier 2014.
- Modification de la délibération du 16 mars 2012 concernant l'Indemnité d'Administration et de Technicité par l'ajout du cadre d'emplois suivant : Adjoint technique 1^{ère} classe.
- Approbation de la mise à jour des adhésions et des retraits des membres du syndicat A.G.E.D.I. (Agence de Gestion et Développement Informatique) de juin 2011 à août 2013 (la commune d'Albussac est adhérente à A.G.E.D.I. pour son logiciel de cadastre).
- Questions diverses :

Discussions sur :

 - le prochain Téléthon (samedi 7 décembre) avec passage d'une randonnée Quads sur le territoire de la commune,
 - l'inauguration de la salle polyvalente le 28 septembre,
 - le nouvel accès à l'école primaire depuis la rentrée de septembre 2013,
 - le remplacement de l'agent préposé à la cantine et à la garderie, en congé maladie,
 - les finitions à réaliser pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif d'une partie du village de Malbuisson,
 - les travaux au village du Madelbos pour le raccordement en eau au réseau du SIERB,
 - la demande de petites modifications ou acquisitions pour la salle polyvalente (micro-onde, **groom sur la porte d'entrée ...**).